

des Princes, &c. Octobre 1758. 245

Tous ces avis m'ont persuadé qu'il étoit nécessaire que je prisse une nouvelle position. J'ai repassé le Ravin d'Hastembeck pour être en état de recevoir l'ennemi, s'il paroissoit de ce côté-là, & être à portée, ou de le combattre s'il débouchoit à l'extrémité de la droite, ou de me retirer si j'y étois forcé.

Ces propos tenus en présence de vingt Officiers-Généraux, prouvent que j'étois persuadé de la vérité de ces faits, & que je n'avois pas envie de les laisser ignorer.

L'après-midi je m'enfermai, & je ne vis personne du reste de la journée. Je travaillai à ma Relation, qui, excepté qu'elle est plus détaillée, renferme les faits que j'avois en l'honneur d'écrire au Roi dans ma Lettre du 26. Juillet sur le Champ de Bataille, & qui sont les mêmes que je rappelle dans ce moment. * Les ennemis de Mr. de Maillebois ne m'y ont rien fait inférer à son desavantage. J'ai fait remarquer dans l'une & dans l'autre que l'attaque du Bois, & l'avis que j'avois reçu qu'il paroissoit des Troupes à la Trouée, m'avoit engagé à suspendre le combat, & même à préparer quelques dispositions de retraite.

Le 28. je lus ma Relation à l'Ordre, pour savoir si j'avois placé tous Messieurs les Officiers Généraux comme ils devoient l'être. J'avois oublié Messieurs de Saint-Chamant & Dombal; je réparai cette erreur. La lecture faite, quelqu'un demanda: *Quel étoit l'Officier-Général qui avoit donné l'avis?* Je répondis: *C'est Mr. de Maillebois.* Mais comme j'étois persuadé qu'il n'avoit pas eu de mauvaises intentions, il n'est pas étonnant que je lui aye parlé depuis la Bataille avec la même confiance que je lui avois témoigné jusqu'alors.

C'est dans le même esprit que, lorsque Mr. de Maillebois m'entretint quelques jours après des bruits qui couroient dans toute l'Armée sur son compte, & me pria de m'expliquer, je lui déclarai affirmativement que j'étois fort éloigné de croire qu'il eût agi par mauvaise volonté, que les idées qu'on lui prêtoit n'étoient pas vraisemblables, & qu'il devoit se regarder comme au-dessus de pareils soupçons.

Quelques

* Voyez les pièces justificatives N°. V. & VI.